

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

UN SERVICE SOCIAL ET SOLIDAIRE

La charte de l'UNESCO prône l'accès à tous à la connaissance, à l'information et au développement culturel. Le vieillissement de la population s'accroît et certaines personnes très âgées connaissent d'importantes pertes d'autonomie dans leurs déplacements. Certaines ne peuvent plus se déplacer vers les services comme la médiathèque, réduisant ainsi leur activité culturelle. Dans le but de favoriser la lecture, une activité permettant d'exercer son esprit critique et de s'ouvrir au monde extérieur, mais aussi de lutter contre l'isolement des seniors, la Ville de Blagnac a mis en place un dispositif de portage de livres à domicile pour les personnes âgées à mobilité très réduite. Le tarif d'accès à ce service est identique à celui permettant l'accès à la bibliothèque.

LES ACTEURS DU PROJET

Cinq bibliothécaires ou adjoints de bibliothèque ont en charge jusqu'à trois usagers chacun. Le temps consacré à chaque participant est d'environ 1h30 par mois (préparation et visite à domicile), ce qui représente approximativement 190 heures de travail par an pour la médiathèque. Les agents du service de maintien à domicile de la Direction des Affaires Sociales apportent leur expertise et sont présents lors de la première visite du bibliothécaire à domicile pour l'aider à créer un lien avec la personne âgée. Les agents de la médiathèque prennent en charge et organisent le portage de livre. Ce sont eux qui, connaissant les goûts des usagers, sélectionnent les livres à emporter. Un véhicule de service est mis à disposition pour effectuer des visites.




Blagnac

Ville Amie des Aînés depuis 2015
Blagnac (31)

OBJECTIFS :

- Promouvoir l'accès à la culture et à la connaissance pour tous.
- Prévenir l'isolement des personnes âgées. Prévenir des effets du vieillissement en entretenant les facultés intellectuelles par la lecture.

PRATIQUE :

- Identifier les personnes âgées à mobilité très réduite susceptibles d'être intéressées par un portage de documents à domicile.
- Former les bibliothécaires par rapport au cadre d'intervention.
- Mettre en place le portage de jeux, livre-audio, cd, dvd.

UN SERVICE GRATIFIANT

Actuellement, sept personnes bénéficient de ce service pour une capacité maximale annuelle estimée à quinze usagers. Les personnes âgées apprécient le portage de livres qui leur permet de continuer ou de renouer avec la lecture. La compagnie apportée par le bibliothécaire lors de sa visite mensuelle permet également aux seniors de développer un lien social et de lutter contre l'isolement.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Blagnac, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

